

DÉLIBÉRATION

COMMUNE DE PÉRONNAS

D_2023_04_028_1

Sur convocation en date du 18 avril 2023, le Conseil municipal de la Commune de PÉRONNAS s'est réuni en séance ordinaire le 24 avril 2023 à 20H30, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Hélène CÉDILEAU, Maire.

Présents :

BOZONNET-MEUNIER Kathy	BABUT Aurore	FERRIER Patricia
THEVENET Jean-Marc	BERTHET Dominique	GAY Daniel
BERLAND Martine	CORDIER Michel	GEOFFRAY Karine
MARTIN Hubert	DUBOIS Loïc	GOYAT Pascal
CHATELAIN Béatrice	DUCLOS Laurent	MONTIBERT Pierre
SIMONET Jean-Michel	DUCROZET Isabelle	PANEL Olivia
	FALAISE Alain	PEYROT Pascale
	FAYARD Pascal	SUPIE Sylvie

Procurations :

Monsieur Albert CARLIER donne procuration à Monsieur Daniel GAY
 Monsieur Xavier CHIROL donne procuration à Madame Hélène CÉDILEAU
 Monsieur Martin PERNET donne procuration à Monsieur Laurent DUCLOS
 Madame Catherine PIVET donne procuration à Madame Sylvie SUPIE
 Monsieur Christian VOUILIER donne procuration à Monsieur Pierre MONTIBERT

Absente : Madame Zarouhine CALMUS

Secrétaire de séance : Madame Aurore BABUT

Mise en ligne le 26/04/2023

Subvention au F. B. B. P. 01 – Exercice 2023

Présentation du rapport par Madame Kathy BOZONNET-MEUNIER, Maire adjoint.

Madame le Rapporteur précise qu'à la demande de la Fédération de Football, une délibération spécifique d'attribution de subvention doit être faite sur la base de la délibération D_2023_04_028.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

À l'unanimité (23 voix pour, MME FERRIER, MM DUCLOS, FAYARD, MONTIBERT et PERNET, siégeant aux bureaux d'associations, ne prennent pas part au vote)

Ouï l'exposé de Madame le Rapporteur,

Vu le bien-fondé de sa demande,

- **AUTORISE** Madame le Maire à verser au club de football, F. B. B. P. 01 :
 - o une subvention d'un montant de 2 950,00 €uros pour la saison 2023.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME.

PÉRONNAS, LE 2023



Le Maire,

Hélène CÉDILEAU

Le Secrétaire de séance,

Aurore BABUT